

**Protocole de l'Accueil de Loisirs Planet' copains
Application au 30 juin 2021**

OBJECTIF

L'objectif de ce protocole est de préparer l'accueil des enfants à l'Accueil de Loisirs extrascolaire (vacances) et périscolaire (mercredis) en tenant compte du protocole sanitaire national édité le 18 juin 2021.

Ce que l'on sait

Protocole du ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des sports communiqué le 18 juin 2021 à destination des accueils collectifs de mineurs.

La principale modification du protocole est :

- Le port du masque « grand public » de catégorie 1 pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

L'Accueil de loisirs fonctionne par groupes :

- **La limitation du brassage de groupe est requise**
- La circulation des enfants dans l'établissement doit être limitée, organisée et encadrée

Pour les maternels :

- Pas de distanciation physique entre enfant d'un même groupe en intérieur et en extérieur
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.
- La restauration scolaire peut être organisée dans le lieu habituel sans brassage de groupe

Pour le groupe des 6 ans et plus :

- **Port obligatoire du masque « grand public » de catégorie 1 en intérieur sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité notamment la prise de repas.**
- Le principe à appliquer est la distanciation physique d'au moins 2 mètres lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos, entre les adultes et les enfants ainsi qu'entre les enfants quand ils sont côte à côte ou face à face. Si cette distanciation physique n'est pas possible alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants.
- La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.
- En extérieur, la distanciation physique ne s'applique pas entre enfant d'un même groupe.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou groupe classes est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

- La restauration scolaire peut être organisée dans le lieu habituel sans brassage de groupe et à distance de 2 mètres entre chaque groupe

Personnes concernées par ce protocole

- Les enfants
- Leurs familles ou accompagnants
- Les agents de l'Accueil de Loisirs

Organisation et déroulement

→ **Horaires d'ouverture de l'AL : 7h30-18h30**

→ **Nombre d'enfants accueillis dans la structure :**

3/6 ans : maximum 24 enfants

6/17 ans : maximum 42 enfants

→ **Organisation du collectif enfants :**

- **Extrascolaire (vacances)** : les enfants accueillis sont répartis en 3 groupes : les 3/6 ans et les 6/10 et Ado (collégiens). Chaque groupe est accueilli dans des lieux différents, avec des accès différenciés.
- **Périscolaire (mercredi)** : les enfants accueillis sont répartis en 2 groupes : les 3/6 ans et les 6/13 ans. Chaque groupe est accueilli dans des lieux différents, avec des accès différenciés.

→ **Nombre d'animateurs :**

- **Extrascolaire (vacances)** : taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- **Périscolaire (mercredi)** : taux d'encadrement : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

→ **Le rôle des familles :**

Sauf exception, les responsables légaux ne sont pas admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis de masques, respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre et procéder à un lavage de mains.

Les parents se doivent de surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant l'arrivée à l'accueil de loisirs. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou un des membres de son foyer, l'enfant ne pourra pas être accueilli au sein de la structure.

Les enfants ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme cas contact à risque, ne peuvent pas prendre part à l'accueil de loisirs.

Les familles se doivent de déclarer auprès de l'Accueil de Loisirs la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'enfant qui est concerné.

Les familles doivent fournir à leurs enfants de 6 ans et plus, le nombre de masques nécessaires pour toute la durée de l'accueil (le masque doit être changé toutes les 4 heures).

→ **Déroulement :**

Groupe des 3/6 ans :

Accueil des enfants de 7h30 à 10h :

Dès 7h30 l'accueil des enfants se fait par un animateur au niveau de la porte d'entrée. Les enfants déposent leurs vêtements aux porte-manteaux situés dans le hall d'accueil.

Tous les enfants, une fois leurs affaires déposées, **doivent** aller se laver les mains aux lavabos situés à gauche en entrant dans la grande salle.

Après s'être lavé les mains les enfants peuvent rejoindre les différents espaces dans la salle ou à l'extérieur, pour le temps d'accueil.

A 10h quand tous les enfants sont arrivés, ils sont répartis en petits groupes pour les activités.

Temps de sieste :

Les plus petits ont la possibilité de faire la sieste, ils sont répartis dans 2 salles de sieste

Les familles devront prévoir le nécessaire pour la sieste : drap, doudou, tétine, couverture, petit oreiller...

Espaces utilisés pour les temps d'accueil et les activités :

- Salle d'activité
- Salle de sieste
- Salle de motricité
- Espaces extérieurs pour les activités : cour, jardin

Groupe des 6/10 ans :

Accueil des enfants de 7h30 à 10h :

A 7h30 les enfants sont accueillis uniquement par la porte donnant côté cour, celle face au skatepark.

Tous les enfants, doivent **en priorité** passer par les sanitaires et se laver les mains. Ensuite, ils vont déposer leurs affaires aux porte-manteaux dans le couloir et seulement après ils peuvent rentrer dans la salle d'activités où ils sont accueillis par un autre animateur, puis ils rejoignent les différents espaces dans la salle ou à l'extérieur, pour le temps d'accueil.

A 10h quand tous les enfants sont arrivés, ils sont répartis en petits groupes pour les activités.

Espaces utilisés :

- Salles d'activités au rez-de-chaussée
- Salle jaune
- Espaces extérieurs : cour, jardin, camping

Pour les 2 groupes :

Arrivée des enfants :

- L'animateur qui accueille les enfants veille à filtrer les arrivées afin d'éviter tout « embouteillage ».
- Si des enfants jouent à l'extérieur, l'animateur devra accueillir l'enfant au portail et non à la porte d'entrée.
- Le pointage est réalisé sur la tablette par l'animateur qui gère l'accueil des parents.

Départ des enfants :

- Un animateur à la porte, accueille le parent et va chercher l'enfant dans la salle d'activité.
- Si des enfants jouent à l'extérieur, l'enfant sera récupéré par son parent au portail.
- Le pointage est réalisé sur la tablette par l'animateur qui gère l'accueil des parents.
- L'enfant doit se laver les mains avant de retrouver son parent

Groupe Ado :

Le jeunes sont accueillis de 8h à 17h50 à la salle Picaud et encadré par une animatrice.

De 7h30 à 8h et de 18h à 18h30 les arrivées et départs des jeunes se font à l'accueil de loisirs, les jeunes ne devront pas être « brassés » avec les enfants du groupe des 6/9 ans.

Pour tous les enfants, merci de prévoir une gourde

→ Temps de repas :

La restauration en liaison chaude, il convient de se référer au protocole mis en place par l'équipe de la restauration.

Trajet pour la cantine :

Les trajets se font par groupe et les départs sont échelonnés :

- 3/6 ans départ à 11h50
- 6/10 ans départ à 12h

→ Organisation des activités :

- Les activités doivent être organisées par petits groupes.
- **Utilisation du petit matériel et des jeux : au sein d'un même groupe le partage et l'échange de jeux et de matériel est permis si ce matériel est désinfecté le soir ou s'il reste inutilisé pendant 24h.**
- **Les jeux (puzzle, légo, kapla, jeux de société...), petit matériel (crayons, ciseaux, pinceaux...) sont répartis en 2 caisses : une caisse est utilisée les lundis, mercredis et vendredis, l'autre caisse est utilisée les mardis et jeudis.**
- **Le petit matériel utilisé lors de la journée et devant être réutilisé le lendemain sera désinfecté le soir après utilisation.**
- Les activités à l'extérieur de l'enceinte de l'AL sont autorisées : jardin, ancien camping, city-parc
- Les personnes intervenant ponctuellement sont admises dans la structure dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrière.

➔ **L'aération des locaux :**

- Celle-ci est la plus fréquente possible et doit durer au minimum 15 minutes. Les salles d'activités et tous les locaux occupés dans la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des enfants, entre les activités, lors des temps de pauses ou temps libres, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.
- **Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.** Une aération permanente doit être envisagée si les conditions d'accueil le permettent.

➔ **Les séjours courts :**

- Les mesures sanitaires restent les mêmes (distanciation, port du masque...)
- **Hébergement sous tentes, ces dernières doivent permettre le respect des règles de distanciation physique notamment la distance de 2 mètres entre chaque couchage. En cas d'impossibilité de garantir cette distance, les couchages seront placés tête-bêche.**
- L'animateur responsable du séjour est chargé du suivi sanitaire ainsi que de la mise en œuvre du présent protocole.

Procédure de gestion d'un cas suspect

Rappel : Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre

➔ **En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant :**

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'enfant dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les mesures barrières
- Prévenir tout de suite la direction Maïc ou Sophie.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes
- Poursuite stricte des mesures barrières

➔ **En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un agent :**

Conduite à tenir :

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières
- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes
- Poursuite stricte des mesures barrière

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Il est important de rappeler qu'il est de la responsabilité des familles et des adultes de l'Accueil de Loisirs de sensibiliser les enfants à l'importance des gestes barrières et de veiller à leur application.

Le lavage de mains :

Il doit être réalisé à minima :

- à l'arrivée à l'Accueil de Loisirs
- avant et après chaque repas
- avant et après chaque sortie à l'extérieur
- après être allé aux toilettes
- après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- avant et après la sieste
- le soir avant de quitter l'Accueil de Loisirs

Hygiène respiratoire

- Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez
- Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux
- Tousser et éternuer dans son coude
- Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle

Hygiène des mains

- Mettre du savon en quantité suffisante et/ou des solutions hydro alcooliques à disposition
- Séchage des mains avec serviettes à usage unique à mettre dans la poubelle par l'enfant

Pour les professionnels, se laver systématiquement les mains pendant trente secondes :

- Le matin avant tout contact avec les enfants
- Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas
- Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué

Hygiène des locaux et du matériel (se référer au protocole d'entretien des locaux de l'AL)

- Nettoyer tous les jours les sols et les surfaces avec les produits ménagers usuels. Une désinfection supplémentaire des zones de contact est prévue sur le temps du midi (de 12h à 13h30)
- Nettoyer et désinfecter tous les jours le matériel utilisé et objets touchés : matériel pédagogique, jouets, jeux, poignées, interrupteurs, tables, porte manteaux, dossiers de chaises, portes des toilettes, lits...
- Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements

- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon
- Aérer régulièrement les locaux
- Aérer les locaux régulièrement en l'absence d'occupant et portes fermées
- Veiller au bon fonctionnement de la ventilation, nettoyer les bouches d'aération si elles sont sales

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



**Se laver les mains
très régulièrement**



**Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir**



**Utiliser des mouchoirs
à usage unique**



**Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Mairie de Nivillac - 3 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC
Tél : 02 99 90 62 75 mail : mairie@nivillac.fr